

Semaine mondiale d'action pour l'éducation 2017 : 23-29 avril 2017 Responsabilisation envers l'ODD 4 et participation citoyenne

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE

1. À propos de la SMAE 2017 : Historique et contexte

En 2017, la Semaine mondiale d'action pour l'éducation de la CME aura pour thème la responsabilisation envers l'ODD 4 et la participation active des citoyens – et s'attachera tout particulièrement à rappeler aux gouvernements et aux citoyens que la gouvernance démocratique est une pierre angulaire des ODD¹ et que des feuilles de route crédibles sont nécessaires pour fournir une éducation de qualité, inclusive, gratuite et publique – le cœur de l'ODD 4.

Nous sommes arrivés à un point critique dans la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030². Une série de réunions régionales et nationales ont eu lieu en 2016 afin de discuter de la façon d'adapter et de contextualiser l'agenda convenu. En 2017 pour la première fois, les gouvernements rendront compte des ODD sur une année complète, ce qui permettra d'évaluer l'étendue de la mise en œuvre de l'agenda et les progrès réalisés. Les premières constatations indiquant malheureusement des progrès lents et incohérents, la société civile devra exercer davantage de pressions pour que le programme soit mis en œuvre.

Malgré les efforts fructueux déployés par la société civile et les gouvernements pour la réalisation de l'agenda Éducation 2030, qui place au premier plan le droit à une éducation de qualité publique et gratuite et à l'apprentissage tout au long de la vie, plusieurs évolutions alarmantes menacent la réalisation de cet objectif :

- Le différend sur ce que l'on entend par qualité de l'éducation, avec une tendance à la réduire à une évaluation de résultats d'apprentissage mesurables en mathématiques, lecture et écriture, plutôt que de l'envisager dans une vision large et humaniste comme la promeut la CME ;
- Des entorses à l'engagement en faveur de l'éducation gratuite (et une pression en faveur de l'enseignement payant « abordable ») ;
- L'amenuisement de l'éducation publique et de la responsabilité du gouvernement à l'égard du droit à l'éducation, résultant de l'influence croissante d'acteurs de plus en plus offensifs du secteur privé ;
- La tendance à placer certains objectifs de l'ODD4 (p. ex. l'enseignement primaire et le secondaire) avant d'autres (p. ex. la petite enfance, l'alphabétisation et l'éducation des adultes, les enseignants, et l'enseignement supérieur et technique ainsi que l'éducation et la formation professionnelle) ;
- L'incapacité à accomplir des progrès suffisants sur le plan du financement en vue de la réalisation de l'ensemble de l'agenda de l'ODD 4 ;
- La place toujours plus réduite concédée à la participation des citoyens dans de nombreux pays – ce qui contrevient au droit à la participation active, à la transparence et à la responsabilisation ;

¹ L'ODD 16 affirme l'engagement des États membres à « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ». L'une des cibles de l'ODD 16 invite les États à **faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions**, ainsi qu'à garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales et à promouvoir et appliquer des lois et des politiques non discriminatoires pour le développement durable. Ce programme entend garantir la participation de « tous », être « centré sur les citoyens », et être « un programme du peuple, par le peuple et pour le peuple » ; en tant que tel, il sera freiné si des espaces et des mécanismes d'ouverture et d'engagement dans la prise de décisions ne sont pas garantis au niveau national. Les ODD seront menacés si les gouvernements ne reconnaissent pas la tendance à la réduction de l'espace de la société civile et n'agissent pas pour la contrecarrer.

² L'agenda Éducation 2030 englobe l'ODD 4 et la Déclaration d'Incheon.

- Les tentatives visant à modifier l'architecture de suivi de l'ODD 4 qui avait été convenue au niveau mondial, avec la création de nouvelles structures non représentatives et non redevables.

Le point culminant de la première année d'application des ODD exige également de remettre à nouveau l'accent sur la mise en œuvre nationale de ce programme universel – dans les pays du Nord et du Sud. Pour les membres de la CME dans les pays du Nord, il s'agirait peut-être d'apporter plus d'attention aux aspects nationaux de la mise en œuvre du programme Éducation 2030. Il est important de noter aussi que le Rapport mondial de suivi de l'éducation 2017 sera axé sur la responsabilité.

Les évolutions politiques dans le monde sont également susceptibles d'avoir des incidences sur le plaidoyer et la politique de l'éducation en 2017, et d'engendrer à la fois des défis et des possibilités.

La percée de l'idéologie de droite et des mouvements populistes dans plusieurs régions du monde est indéniable ; cette progression porte avec elle un risque de ralentissement (encore accentué) du processus de construction d'un consensus mondial nécessaire à la mise en œuvre des ODD et de poursuite de la baisse des niveaux de l'aide. Dans le même temps, la direction et l'administration de l'ONU ne sont plus les mêmes que celles qui ont dirigé l'élaboration des ODD, et le nouveau secrétaire général de l'ONU António Guterres peut redonner un nouvel élan à l'agenda pour laisser son empreinte distinctive à l'ONU.

Les risques qui pèsent à l'évidence sur les ODD se rapportent à la poursuite des conflits à travers le monde et aux menaces de catastrophes. Il s'agit notamment du conflit persistant au Moyen-Orient, mais également d'autres crises masquées qui se prolongent dans d'autres parties du monde. Les crises et les catastrophes naturelles sont exacerbées par le changement climatique, appelant à mettre davantage l'accent sur le rôle de l'éducation dans le développement durable. Avec environ 535 millions d'enfants – près d'un sur quatre – vivant dans des pays touchés par un conflit ou une catastrophe, le déploiement du fonds « L'éducation ne peut pas attendre » ouvre un espoir d'apporter l'attention et les fonds nécessaires d'urgence pour ce problème crucial. Cependant, un défi demeure car il apparaît que les gouvernements donateurs préfèrent financer les efforts consentis à domicile à partir des budgets de développement, plutôt qu'en puisant dans les budgets intérieurs ou consacrés à l'immigration. Les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni sont en train de discuter et de décider comment gérer ces changements dans l'allocation budgétaire.

La campagne de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) pourrait offrir quelques perspectives pour améliorer la quantité et la qualité de l'allocation budgétaire consacrée à l'éducation. C'est une préoccupation majeure au vu de la baisse de l'aide à l'éducation dans son ensemble au cours des dernières années ; le mouvement de l'éducation doit être conscient que l'évolution consistant à utiliser l'argent du développement pour des dépenses internes dans le pays liées à la crise des réfugiés pourrait également menacer le processus de reconstitution des ressources du GPE.

Un autre processus politique externe d'importance concerne la croissance continue de la prestation privée de services d'éducation, qui s'ajoute à des coupes dans le financement des services essentiels dans plusieurs parties du monde. Il est indispensable d'agir de concert en vue de renforcer la prestation de services publics d'éducation et de s'assurer que les prestataires privés respectent les principes des droits de l'homme. La résolution du Conseil des droits de l'homme prise l'année dernière (A/HRC/32/L.33) représente un pas en avant dans la reconnaissance des dangers de la privatisation. L'année à venir verra la finalisation du rapport de la Banque mondiale sur le développement consacré à l'éducation, une première pour cette institution. Ce rapport aura probablement une influence sur les termes du débat autour de l'éducation en général, et plus particulièrement sur le soutien de la Banque mondiale elle-même à l'éducation ; il sera important de suivre – ou d'influencer – ses recommandations sur la privatisation de l'éducation, et de faire pression pour la mise en œuvre de la vision globale de l'éducation comme un bien collectif et un droit de l'homme.

La société civile doit pouvoir s'exprimer dans tout processus de prise de décisions ayant un impact sur la vie des citoyens, à tous les niveaux, et ce point est essentiel pour la réalisation des ODD. Pourtant, dans de trop nombreux pays, les voix des citoyens sont mises en veilleuse ; aux quatre coins de la planète, certains gouvernements nationaux ont pris des mesures énergiques pour limiter l'activité de la société civile, depuis des restrictions en matière de financement, d'« activité politique » ou de manifestation jusqu'à une véritable criminalisation de l'activité de la société civile. Les coalitions nationales de la CME ont été confrontées à des défis spécifiques en

matière d'éducation et de société civile au cours des cinq dernières années, et au niveau mondial les mécanismes existants de responsabilisation à l'égard de l'éducation sont fragilisés, menaçant les espaces difficilement acquis pour la participation de la société civile. Des efforts doivent être faits pour améliorer ces mécanismes plutôt que d'en démarrer de nouveaux, et la société civile doit travailler à l'unisson pour conserver sa place à la table du débat.

Il y a des occasions majeures pour attirer l'attention nationale sur la situation de l'éducation et susciter un élan de volonté politique. Des élections nationales sont prévues dans plus de 20 pays dans lesquels opèrent des coalitions membres de la CME, et des élections provinciales sont annoncées dans un grand nombre d'autres nations. 40 pays participent à des examens nationaux volontaires pour le Forum politique de haut niveau. Plusieurs coalitions nationales de l'éducation vont également soumettre des rapports aux organes de traités en 2017. Ces possibilités offrent un espace pour pousser à la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030 à l'échelle nationale, et débattre des questions relatives à la défaillance de l'État au niveau international.

Enfin, le véritable sens de la responsabilité ne doit pas être détourné. La communauté éducative, et en particulier le mouvement de la société civile pour l'éducation, a fait campagne pour réaliser les quatre cibles de ODD4 et appliquer un cadre d'action fondé sur les droits, englobant pleinement tous les aspects de l'agenda de l'éducation, dès la naissance. La CME appuie fermement tous les efforts visant à améliorer le niveau et la qualité de l'apprentissage des enfants et des adultes, mais la responsabilité ne peut être réduite aux mesures des tests et du rendement du personnel enseignant. Cette vision réductrice ne tient pas compte du rôle et de la responsabilité des gouvernements au titre de leur rôle de garant des droits, et contribue à éroder ce qui forme le cœur des cibles : le droit à une éducation inclusive, de qualité, publique et gratuite pour tous.

2. Buts et objectifs de la campagne de la SMAE 2017

La Semaine mondiale d'action pour l'éducation 2017 sera axée sur les moyens de tenir les gouvernements et la communauté internationale responsables de la réalisation de l'ensemble de l'agenda de l'ODD 4, avec la participation des citoyens – en demandant aux gouvernements de « tenir leurs promesses ».

Dans ce contexte, les buts généraux de la SMAE 2017 sont d'inciter les gouvernements à :

- élaborer, financer et mettre en œuvre des plans crédibles pour la mise en œuvre de l'agenda de l'ODD4 dans son intégralité ;
- reconnaître l'importance de renforcer les systèmes publics et les capacités de l'État pour garantir un enseignement gratuit, de qualité et équitable ;
- assurer l'existence de mécanismes crédibles et transparents pour la participation de la société civile aux processus de surveillance et de responsabilisation à l'égard de l'agenda.

Nos objectifs spécifiques :

- Plaider pour que les États membres élaborent des feuilles de route crédibles pour la mise en œuvre de l'intégralité de l'ODD4 – en incluant les objectifs relatifs à la petite enfance, aux jeunes et aux adultes qui sont actuellement largement négligés, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte – en particulier les filles, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les réfugiés.
- Exiger la mise en place de mécanismes de reddition de comptes aux citoyens qui soient transparents, directs et facilement accessibles, et favoriser la participation active de la société civile dans l'élaboration des politiques et dans le suivi des progrès réalisés. Des espaces doivent exister pour la participation des organisations de la société civile (OSC) et des jeunes à tous les niveaux.
- Attirer l'attention sur le fait que la place concédée à la société civile se réduit progressivement (et que cette tendance doit être inversée) – tant au niveau national (où dans de nombreux pays des législations régressives restreignent l'espace de la société civile et où les opinions divergentes et la contestation sociale sont criminalisées) qu'au niveau international (où des structures représentatives risquent d'être remplacées par des organes de haut niveau non redevables).

- Réaffirmer l'importance centrale d'un engagement commun au niveau mondial en faveur de l'éducation gratuite.³ Nous allons renouveler l'appel pour financer intégralement une éducation véritablement gratuite (en supprimant les frais de scolarité et autres charges dans l'éducation primaire et secondaire – et en contestant le discours sur « l'abordabilité » et les écoles privées soi-disant à bas coûts).
- Mettre en avant l'éducation publique et le rôle central des gouvernements, et s'élever contre la privatisation croissante de l'éducation.
- Exiger des plans crédibles pour le financement de l'ensemble de l'agenda Éducation 2030 – y compris par des mesures en faveur de la justice fiscale et de la gestion pertinente et transparente des dépenses budgétaires de l'éducation. Nous exhorterons autant les pays en développement que les donateurs à prendre des engagements courageux pour financer l'éducation (en lien avec la reconstitution des ressources du GPE en 2017) et à inverser la baisse des dépenses d'éducation observée les derniers temps.
- Préconiser une conception large de la qualité, telle que la CME l'a déjà définie, en arrêtant et inversant la tendance croissante à formuler des conceptions réductionnistes qui assimilent la qualité à la réussite à des tests standardisés, en particulier de lecture, d'écriture et de mathématiques.
- Exiger la pleine réalisation de l'engagement d'augmenter l'offre d'enseignants qualifiés et de faire « *en sorte que les enseignants et les éducateurs aient les moyens d'agir, qu'ils soient recrutés de manière adéquate, qu'ils reçoivent une formation et des qualifications professionnelles satisfaisantes, et qu'ils soient motivés et soutenus au sein de systèmes gérés de manière efficace et efficiente, et dotés de ressources suffisantes* ».⁴

3. Revendications politiques

Tous les gouvernements doivent :

- élaborer des feuilles de route claires et crédibles pour la mise en œuvre de l'agenda de l'ODD4 dans son intégralité. Les gouvernements doivent :
 - « ... assurer[ons] 12 années d'enseignement primaire et secondaire de qualité, gratuit et équitable, financé sur fonds publics » (Cadre d'action Éducation 2030).
 - définir des plans assurant une véritable gratuité de l'éducation par l'abolition des frais de scolarité et autres charges dans l'éducation primaire et secondaire, et arrêter de soutenir des écoles privées soi-disant à bas coûts ;
 - prioriser des cibles jusqu'à présent ignorées concernant l'éducation de la petite enfance, des jeunes et des adultes ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnelle ;
 - mettre en place des plans nationaux complets à long terme pour s'assurer que l'offre d'enseignants qualifiés augmente sensiblement, et veiller à ce que les enseignants et les éducateurs aient les moyens d'agir, qu'ils reçoivent une formation et des qualifications professionnelles satisfaisantes, et qu'ils soient motivés et soutenus ;
 - revoir les plans d'éducation, les propositions budgétaires et les dépenses en tenant compte de l'impact différentiel sur les filles et les femmes, les personnes handicapées, les communautés autochtones, les réfugiés et les personnes déplacées et autres groupes défavorisés, en organisant des audits sur la parité et l'inclusion dans le but de combattre les inégalités face à l'éducation ;
 - résister à la réduction de la définition de la qualité de l'éducation qui se limite à des résultats d'apprentissage étroitement désignés et mesurés par des tests standardisés, et s'assurer que les programmes scolaires, les manuels et les systèmes d'évaluation sont conformes à la vision actuelle des buts de l'éducation, fondée sur les droits humains.
- renforcer les cadres de gouvernance de l'éducation et l'ensemble du système d'éducation publique par divers moyens :
 - en allouant au minimum 6 % du PIB et 20 % du budget national à l'éducation, et consacrer au moins 50 % de ces fonds à l'éducation de base⁵ ;

³ « Nous assurerons 12 années d'enseignement primaire et secondaire de qualité, gratuit et équitable, financé sur fonds publics » (Cadre d'action Éducation 2030).

⁴ Cadre d'action Éducation 2030

⁵ Voir note 2.

- en augmentant au maximum les recettes consacrées aux investissements dans l'éducation et en corrigeant les inégalités par l'établissement de systèmes fiscaux nationaux progressifs et étendus, la révision des accords fiscaux et de droits d'exploitation dans le secteur des ressources naturelles, et enfin l'élimination des mécanismes d'exemption qui favorisent l'évitement et l'évasion fiscale dans le secteur privé ;
- en inversant la hausse de la privatisation de l'éducation en améliorant la portée et la qualité de l'offre publique et en développant les capacités nationales de planification, de suivi et de mise en œuvre ;
- en mettant en place des mécanismes solides pour la surveillance et la réglementation des acteurs du secteur privé, conformément à la résolution du Conseil des droits appelant à la réglementation du secteur privé.
- instaurer des mécanismes clairs pour garantir la transparence et la responsabilité face aux citoyens afin de réaliser le programme Éducation 2030 et le droit à l'éducation en général. Cela implique :
 - la mise à disposition d'un espace officiel et structuré pour une participation active de la société civile, notamment les syndicats et les associations d'enseignants, dans le cadre du dialogue social autour de l'élaboration des politiques, de la planification, de la budgétisation et du suivi des progrès ;
 - de s'assurer que ces mécanismes tiennent compte et priorisent la participation des femmes, des personnes handicapées et des représentants des communautés marginalisées ;
 - l'abrogation de toutes les politiques ou lois qui pénalisent les militants de la société civile et l'arrêt du resserrement de l'espace laissé à la société civile.

Les pays donateurs doivent :

- jouer leur rôle pour assurer la mise en œuvre nationale de l'agenda universel des ODD ;
- établir des plans nationaux clairs allouant 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement (APD) d'ici 2020 et réservant au moins 15 à 20 % de l'ensemble de l'APD à l'éducation. Au moins la moitié de l'aide à l'éducation doit être allouée à l'éducation de base⁶ ;
- attribuer au moins 4 % de l'aide humanitaire à l'éducation ;
- faire des promesses audacieuses pour financer l'éducation (dans le cadre de la reconstitution des ressources du GPE et du fonds « L'éducation ne peut pas attendre ») pour inverser la récente baisse des dépenses d'éducation.

Le secteur privé doit :

- payer de façon transparente toutes les taxes applicables dans les pays où les entreprises privées réalisent des profits et refuser les exonérations fiscales, les mesures incitatives, les prix de transfert, l'évitement fiscal agressif et l'utilisation des paradis fiscaux, toutes ces démarches menaçant de priver les gouvernements des fonds nécessaires pour investir dans l'éducation ;
- s'engager à contribuer financièrement au Partenariat mondial pour l'éducation au cours de la campagne de reconstitution des ressources de 2017.

Le système des Nations Unies et la communauté internationale doivent :

- soutenir les États membres dans les objectifs ci-dessus pour réaliser la vision d'une éducation de qualité gratuite, équitable et financée par des fonds publics ;
- prendre des mesures pour réglementer le secteur privé dans l'éducation conformément à la résolution du Conseil des droits de l'homme ;
- assurer un financement adéquat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) pour appuyer la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030 ;
- construire un système humanitaire plus inclusif, qui reconnaît le besoin d'agir durablement pour fournir des services éducatifs dans les situations d'urgence, y compris les urgences chroniques ;
- réaffirmer la valeur de l'éducation comme un bien collectif et public, réaffirmer la nécessité de l'éducation publique et exiger une réglementation plus ferme des prestataires privés conformément à la résolution du Conseil des droits de l'homme à cet égard ;

⁶ Voir note 2.

- exiger un accroissement des dépenses en vue de promouvoir l'équité, l'inclusion et l'éducation de qualité pour les apprenants issus de groupes marginalisés, notamment les personnes handicapées, les communautés pastorales et les peuples autochtones.

4. Cibles

a) Tous les gouvernements :

- Chefs d'État
- Ministres de l'Éducation
- Ministères impliqués dans la mise en œuvre des ODD
- Ministres des Finances
- Parlements, comités de surveillance parlementaire pour l'éducation, groupes parlementaires des partis, autres groupes politiques pertinents pour l'éducation
- Pays prévoyant des élections nationales en 2017
- Points focaux dans les pays soumis à l'examen national volontaire au Forum politique de haut niveau (FPHN) en 2017
- Missions à New York et à Genève

b) Pays donateurs, en particulier ceux qui se sont déjà engagés à financer l'éducation via des mécanismes bi- ou multilatéraux :

- Ministres de la Coopération au développement ou des Affaires étrangères

c) Acteurs clés dans les discussions internationales

- UNESCO
- Partenariat mondial pour l'éducation
- FPHN/Conseil économique et social des Nations Unies
- Bureau du Secrétaire général des Nations Unies
- UNICEF
- L'éducation ne peut pas attendre
- Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives mondiales
- Organisation internationale du Travail
- Commissions régionales, alliances et autres regroupements politiques régionaux (par ex. l'Union européenne, l'Union africaine ou le G77)
- Banque mondiale
- Banques régionales, institutions financières internationales (IFI)

d) Secteur privé :

- Prestataires privés d'éducation et leurs associations

Information :

- La liste des pays soumis à l'examen national volontaire et de leurs points focaux peut être consultée ici : <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>
- La liste des pays où des élections nationales se tiendront en 2017 peut être consultée ici : https://docs.google.com/spreadsheets/d/10m3OFKAC67F1DKrxChBVseX47Kn2mDHTX_r0WG4Tfzc/edit#gid=0

5. Messages clés

- Les gouvernements doivent tenir leurs promesses. Les promesses de l'ODD4 et du programme Éducation 2030 doivent être concrétisées ; faute de quoi, nous manquerons à nos devoirs à l'égard de nos concitoyens et des générations à venir.
- L'éducation est le socle de la réalisation de tous les objectifs de développement : l'échec des engagements d'éducation met en péril la réalisation de l'ensemble de l'agenda des ODD.

- L'agenda Éducation 2030 est destiné à répondre aux besoins de tous les citoyens, et les gouvernements doivent prendre des engagements sérieux pour les jeunes, les adultes et les populations marginalisées dans les plans nationaux d'éducation.
- La réalisation des droits de l'homme est au cœur de l'agenda des ODD, et la réussite des ODD se mesurera à l'aune de cet engagement.
- L'éducation est un bien collectif et public : il est essentiel que les gouvernements jouent leur rôle dans la prestation de systèmes d'éducation publique et abolissent les mesures qui placent l'éducation dans les mains du secteur privé.
- Les promesses n'ont de valeur que si elles s'accompagnent d'engagements financiers : aucun gouvernement ne pourra atteindre l'objectif d'éducation ou ses cibles sans un financement adéquat, fiable et de bonne qualité.
- La promesse de l'ODD4 de douze années d'éducation gratuite depuis la petite enfance jusqu'au secondaire doit être soutenue par des axes de priorité dans les budgets nationaux d'éducation comme dans l'APD dédiée à l'éducation.
- Les citoyens ont le droit et la responsabilité de demander des comptes à leurs gouvernements quand ceux-ci reviennent sur leurs engagements, et ce droit doit être respecté.
- Des décennies de négligence ont pesé de façon systémique sur des millions de jeunes et d'adultes. Ce schéma doit être inversé afin que les futures générations puissent réaliser pleinement leur potentiel, devenir des citoyens actifs et contribuer davantage à la vie de leur communauté ou de leur société.
- La fiscalité est la source de financement la plus durable pour les pays en développement, et un effort concerté doit être fait par les États pour faire grimper les recettes fiscales afin de fournir une base de financement solide pour l'éducation – et pour l'ensemble des ODD.
- Chaque enfant et chaque élève doivent pouvoir apprendre auprès d'un enseignant professionnel, formé et qualifié, soutenu et motivé.

6. Suggestions d'activités pour la SMAE

Le thème de la SMAE 2017 englobe de nombreux aspects du travail que la CME et ses membres effectuent au quotidien pour exiger un service public d'éducation de qualité et demander des comptes aux gouvernements à cet égard. Toutefois, le principe fondamental est que les gouvernements tiennent leurs promesses – et celui-ci doit être repris dans toutes les actions et les mobilisations publiques entreprises à l'échelon national ou mondial.

Voici quelques suggestions d'actions – pour la discussion, la modification ou l'ajout :

Exiger que des représentants du gouvernement signent un engagement public à réaliser l'ODD4

Cela pourrait se faire lors d'un rassemblement public ou dans les salles de classe, lors d'une conférence de presse ou d'un événement médiatique, par exemple. L'engagement pourrait prendre la forme d'une liste de cibles pour l'ODD4 – et ne devrait pas être controversé étant donné que le gouvernement national a déjà promis de les atteindre au niveau international. Le fait de demander aux gouvernements de réitérer une promesse déjà faite pourrait sembler régressif, mais ces cibles pourraient être adaptées aux cibles et aux revendications nationales, ou encore à des calendriers nationaux spécifiques. Ce type d'activité pourrait concorder avec des élections nationales ou régionales, où les candidats seraient invités à signer un engagement à prioriser ces mesures s'ils sont élus.

Allez-vous tenir votre promesse ? Campagne sur Twitter et dans les réseaux sociaux

Il s'agirait d'une campagne simple dans les médias sociaux en vue de faire pression sur les personnalités publiques – les chefs d'État, les ministres – afin qu'elles répondent aux demandes de l'opinion publique et tiennent leurs promesses à l'égard de l'ODD4. Ce pourrait être une campagne Thunderclap au niveau national, dans laquelle la population s'engage à envoyer un tweet dans le cadre d'une action Thunderclap ; tous les tweets sont ensuite transmis en même temps à une personnalité publique appropriée. Idéalement, nous voudrions demander à des politiciens de s'engager à répondre avant la mobilisation publique.

Activités relatives à la responsabilité 2017 – Education and Academia Stakeholder Group : L'EASG (Education and Academia Stakeholder Group) [Groupe des acteurs du secteur éducatif et universitaire] rassemble des organisations éducatives et universitaires fondées sur les droits humains et des réseaux qui s'auto-organisent afin de participer au suivi et à l'examen des Objectifs de développement durable au niveau des Nations Unies. L'EASG est ouvert à toutes les organisations œuvrant pour la pleine réalisation du droit à une éducation de qualité, la mise en œuvre du

programme Éducation 2030 et de l'ODD4 en particulier. La CME s'est alliée à l'Internationale de l'Éducation (IE), au Conseil international d'éducation des adultes (CIAE) et à l'Union des étudiants d'Europe (ESU) pour devenir les partenaires organisateurs du groupe ; les membres de chaque organisation, ainsi que leurs propres membres, sont invités à rejoindre l'initiative. L'EASG présentera un rapport au Forum politique de haut niveau à la suite d'une consultation de tous les membres.

7. Alliés

La SMAE s'efforce bien évidemment de mobiliser l'ensemble du mouvement de la CME. Pour cette année, nous pourrions compter sur d'autres alliés confirmés ou potentiels, notamment les suivants :

- **UNESCO** : l'UNESCO est partenaire de la SMAE depuis longtemps et coordonne le cadre d'action Éducation 2030. Les années précédentes, la directrice générale de l'UNESCO a participé à des campagnes de lettres et des messages filmés de soutien à la SMAE ; le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) s'est impliqué dans des activités de la SMAE, tandis que les bureaux régionaux de l'UNESCO organisaient leurs propres activités pour la SMAE pendant plusieurs années. L'UNESCO a déjà informé ses bureaux à propos de la SMAE 2017 et d'autres discussions sont prévues.
- **Partenariat mondial pour l'éducation** : Le mandat de base du GPE est d'assurer la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030. Simultanément, le Partenariat déploie une nouvelle stratégie fondée sur les ODD et prévoit une nouvelle campagne de reconstitution des ressources. Cela crée une convergence d'intérêts entre la détermination d'un axe adéquat pour la mise en œuvre et la mobilisation de ressources adéquates pour la mise en œuvre.
- **Rapport mondial de suivi de l'éducation** : Le RMS 2017, qui sera consacré à la responsabilité dans l'éducation, offre une perspective de synergie des plaidoyers.
- **Conseil des droits de l'homme des Nations Unies** et le **Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'Éducation**
- **Mouvements et groupes de suivi des ODD** : Il s'agit notamment de réseaux comme Together2030 et Action For Sustainable Development et de groupes de réflexion comme ODI (qui propose un site de ressources, deliver2030) qui prévoient de se concentrer essentiellement sur l'appui à la mise en œuvre des ODD et le suivi. D'autres alliés potentiels sont des groupes représentant des communautés marginalisées (par exemple les personnes en situation de handicap) qui plaident pour l'équité des financements et la mise en œuvre de l'agenda des ODD.
- **Groupes de défense des droits humains** : Assurer la mise en œuvre de l'intégralité de l'agenda des ODD suppose le renforcement de la collaboration avec des groupes engagés sur ces questions dans la perspective des droits humains. Des organisations qui travaillent spécifiquement sur le droit à l'éducation (par ex. le Projet RTE), des groupes de défense des droits humains (par exemple, la plateforme Human Rights Caucus) et d'autres organisations travaillant sur les droits de l'homme, en particulier sur les droits socioculturels pourraient devenir des alliés à cet égard.
- **Privatisation in Education and Human Rights Consortium** : ce nouveau groupe réunissant des acteurs variés qui travaillent sur la privatisation dans le monde entier peut être un allié dans ce domaine.
- **L'éducation ne peut pas attendre** : des discussions initiales avec le fonds ont déjà eu lieu afin de réfléchir aux moyens d'inclure activement inclus dans la campagne les questions touchant à l'éducation dans les situations de conflit et d'urgence.
- **Réseau international pour l'éducation en situations d'urgence**. Bien que l'INEE ne soit pas un mouvement de plaidoyer, il possède une expertise considérable dans le domaine de l'éducation en situations d'urgence et peut être un allié pour la mise en œuvre du programme dans les États fragiles et les situations humanitaires.

8. Matériels de campagne

Publications et autres ressources :

1. Un exposé de position énonçant une vision positive du rôle des OSC pour veiller à la responsabilité et soutenir le développement de systèmes d'éducation publique de qualité et équitables, pour tous. Il traitera également de la vision étroite et réductionniste des tests et des enseignants, et proposera une perspective plus positive du rôle des OSC dans l'appui et le renforcement de la qualité des services d'éducation.
2. Réunion d'information pour aider les coalitions des pays soumis à l'examen national volontaire à s'impliquer dans les rapports du FPHN : on examinera comment l'éducation peut être intégrée et considérée comme un objectif commun qui sous-tend les quatre ODD mis en évidence.
3. Guide de mise en œuvre des ODD (après la SMAE) : Le guide vise à aider les coalitions nationales à élaborer leurs propres plans de plaidoyer pour établir une stratégie cohérente et systématique de mise en œuvre des ODD. Plus précisément, il servira d'outil d'appui autonome qui peut être utilisé et adapté par des coalitions nationales et les organisations partenaires comme bon leur semble. En outre, cette série d'outils sera utile à l'ensemble des OSC de l'éducation, y compris les organisations qui ne sont pas directement membres de la CME, mais qui se débattent aussi pour trouver la meilleure façon de mettre en œuvre l'ODD4 du nouvel agenda Éducation 2030.

Outils de campagne :

- Logos dans toutes les langues
- Boîte à outils de mobilisation sur les réseaux sociaux
 - Documents infographiques
 - Images de marque
 - Tweets automatiques/publications Facebook
- Présentation de la campagne et messages clés
- Site Internet de la campagne

Site Internet :

Le site sera hébergé sur le site principal de la CME à l'adresse actionweek.campaignforeducation.org. Les messages Twitter, Flickr et Facebook seront publiés sur le site pour éviter aux coalitions de devoir charger leurs propres publications deux fois.

9. Calendrier des événements clés

Mois	Événement	Date et lieu
Février	Réunion du Conseil du GPE	28 fév-1er mars, Washington DC
Mars	ADEA Triennale 2017	16-17 mars, Maroc
	48e session de la Commission de statistiques de l'ONU	7-10 mars, New York
	Semaine de l'UNESCO pour la paix et le développement durable : Le rôle de l'Éducation	6-10 mars, Ottawa
	Forum des OSC pour le développement durable	27-28 mars, Bangkok
	Forum Asie Pacifique pour le développement durable (CESAP)	29-31 mars, Bangkok
	5ème réunion du Groupe Inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD	À confirmer, mais après le Conseil de sécurité des Nations Unies. Fin mars/début avril
1er trimestre (pas de date précisée)	Consultations pour le Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, y compris un e-forum et des réunions en face à face avec la société civile en Asie, en Afrique subsaharienne et ailleurs	
	Consultations des membres des grands groupes et des autres parties prenantes en vue de la présentation du rapport au FPHN en avril	

	Groupes de travail d'experts/participation des OSC aux réunions des pays soumis à l'examen national volontaire au titre du FPHN	? New York
Avril	Événement de haut niveau de l'AGNU sur la Finance durable	4 avril (provisoire), New York
	Réunion de l'AGNU sur la lutte contre les inégalités	17 avril, New York
	Réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI & Forum politique des OSC	21-23 avril, Washington DC
	Forum régional de la CEE-ONU sur le développement durable	25 avril, Genève
	Forum régional de la CEPAL sur le développement durable	26-28 avril, Mexique
	Présentation de documents thématiques au FPHN par les grands groupes et d'autres parties prenantes	Fin avril
	SMAE	Semaine du 23 avril
Mai	Forum de l'ECOSOC sur le financement du développement	22-25 mai, New York
	CCONG	Début mai, Cambodge
	IIIe Forum International des Droits de l'Homme	Buenos Aires
	Sommet du G7. Conférence du G7 sur la migration et l'éducation	Italie
	Forum régional de la CEA sur le développement durable	16-19 mai, à confirmer
	Forum économique mondial sur l'ASEAN	Cambodge
Juin	Réunion du Conseil du GPE	6-8 juin
	Conseil des Droits de l'Homme	Mi-juin, Genève
	Nouveau rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le Droit à l'éducation & Table ronde	Mi-juin, Genève
	Réunion du Conseil consultatif du RMS	Paris
	Réunion du Comité directeur ODD4/Éducation 2030	New York
	Évènement autour de l'éducation organisé par le président de l'Assemblée générale des Nations Unies	New York
Juillet	FPHN	New York, 10-19 juillet
Septembre	Réunion en face à face du groupe Privatization and Human Rights Consortium	
	Lancement du rapport du RMS	?
	Réunion L'éducation ne peut pas attendre (probablement)	? New York
	71e Assemblée générale des Nations Unies	New York, 12-25 septembre
Septembre-Octobre	Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale	? Washington DC
Octobre-Novembre	39e Conférence générale de l'UNESCO	
Octobre	Journée mondiale des enseignants	5 oct 2017
	Réunion annuelle de la Banque Mondiale et du FMI	
Novembre	WISE Summit	À confirmer, Qatar
	Pan Africa Policy Forum	Novembre
Décembre	Forum politique de l'Équipe spéciale sur les enseignants	?
Dates non confirmées	Stratégie continentale éducative pour l'Afrique (SCEA), réunion du Groupe de travail technique	Addis

	Processus de politique de l'Éducation 2030 – ALC, Europe/Amérique du Nord, Asie, MENA	
	Élection du directeur général de l'UNESCO	
	Consultations sur les principes des droits de l'homme dans la réglementation des écoles privées, coordonnées par le Consortium PEHR	
	Réunion des ministres de l'Éducation de l'ANASE	
	Organisation des ministres de l'Éducation d'Asie du Sud-Est	
	Réunion des ministres de l'Éducation des États ibéro-américains	
	Réunion du Comité directeur Éducation 2030	
	Réunion des ministres de l'Éducation de la Ligue arabe	
	6e réunion du GEI	